



**SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES  
ET AGENTS TERRITORIAUX  
DE LA MAIRIE DE LONGWY  
ET DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

Longwy, le 3 novembre 2024

**Communiqué : \*\*Justice pour Mélissa ! \*\***

Depuis le décès tragique de Mélissa, auxiliaire de puériculture, militante dévouée, amie et collègue précieuse, une douleur immense nous habite tous. Sa disparition brutale est un choc pour sa famille, ses deux jeunes enfants, ses collègues et ses camarades de la CGT Territoriaux. Mélissa incarnait les valeurs de bienveillance et d'engagement. Elle a consacré sa vie professionnelle au service des plus jeunes et s'est toujours battue avec courage pour défendre les droits et la dignité de ses collègues.

Pourquoi cette mobilisation ?

La collectivité refuse de reconnaître l'imputabilité au service du suicide de Mélissa, survenu le 19 mai 2024. Nous avons présenté, en présence de la famille et de leur avocat, des éléments clairs et indiscutables sur les circonstances de sa souffrance au travail. L'absence de mesures de prévention des risques psychosociaux, pourtant exigées depuis 2014, l'inaction après des signalements répétés, les événements du 21 juin 2023 et les propos humiliants lors du conseil municipal de la honte en octobre 2023... tous ces éléments ont lourdement pesé sur Mélissa.

**Cette reconnaissance est essentielle pour honorer sa mémoire et épargner à sa famille la douleur et l'injustice d'une bataille judiciaire. Il est impensable de laisser cette blessure ouverte. Nous, ses collègues, refusons que cette souffrance reste ignorée. La reconnaissance de son geste comme imputable au service est une question de dignité et de respect envers elle, sa famille, et nous tous.**

Nos revendications :

- La reconnaissance en accident de service du décès de Mélissa.
- La mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux, en conformité avec la circulaire du 25 juillet 2014, pour garantir un environnement de travail sain et respectueux à tous les agents de la collectivité.

Nous ne voulons plus de souffrance au travail ! Depuis 2014, nous avons alerté la collectivité sur des conditions de travail insoutenables. Trop de signaux d'alerte ont été ignorés. Trop d'agents en souffrance sont restés sans soutien. Trop de propos blessants ont aggravé la détresse des agents.

Le 5 novembre 2024 à 12h, mobilisons-nous devant la Maison de la Petite Enfance. Ensemble, faisons entendre notre appel à la justice pour Mélissa et pour des conditions de travail dignes et respectueuses. (Un préavis de grève couvre l'ensemble des personnels de la maison de la petite enfance.)

**\*\*Ne laissons pas cette tragédie être oubliée. Pour Mélissa, pour sa famille, pour nous tous. \*\***